

Interpellation du Conseiller communal Philippe BOIKETE sur l'immobilisation d'un camion-plateau communal

Depuis plusieurs mois, la majorité communique abondamment sur ses opérations de propreté. À grands renforts de photos, de communication et d'« opérations chemise blanche », des équipes sont mobilisées pour des actions ponctuelles qui, selon plusieurs travailleurs de terrain, répondent davantage à l'agenda politique qu'à une stratégie structurelle de lutte contre les dépôts clandestins et les incivilités.

Dans le même temps, un camion-plateau communal, pourtant indispensable à l'enlèvement des encombrants, est immobilisé depuis près de quatre mois devant le garage communal. Le véhicule n'est ni réparé, ni remplacé, ni même remorqué, mais quand même bâché, histoire qu'il ne se remplisse pas « tout seul ». Pourtant, cet outil permettrait d'évacuer jusqu'à 10 tonnes d'encombrants par jour. Pendant qu'on soigne la photo, un outil opérationnel essentiel dort sur le trottoir.

Cette situation interroge sur les priorités de la majorité. Les habitants attendent des résultats concrets en matière de propreté et de lutte contre les dépôts clandestins. Or, laisser à l'arrêt pendant quatre mois un équipement capable d'apporter une réponse quotidienne à ce problème ne semble pas aller dans ce sens.

Je souhaiterais dès lors obtenir des réponses aux questions suivantes :

1. Pour quelles raisons ce camion-plateau est-il immobilisé depuis près de quatre mois ?
2. Quel service est chargé de sa réparation, quel en est le coût estimé et à quelle date précise sa remise en service est-elle prévue ?
- 3.ans l'intervalle, quelles mesures compensatoires sont mises en place pour assurer l'enlèvement des encombrants ?